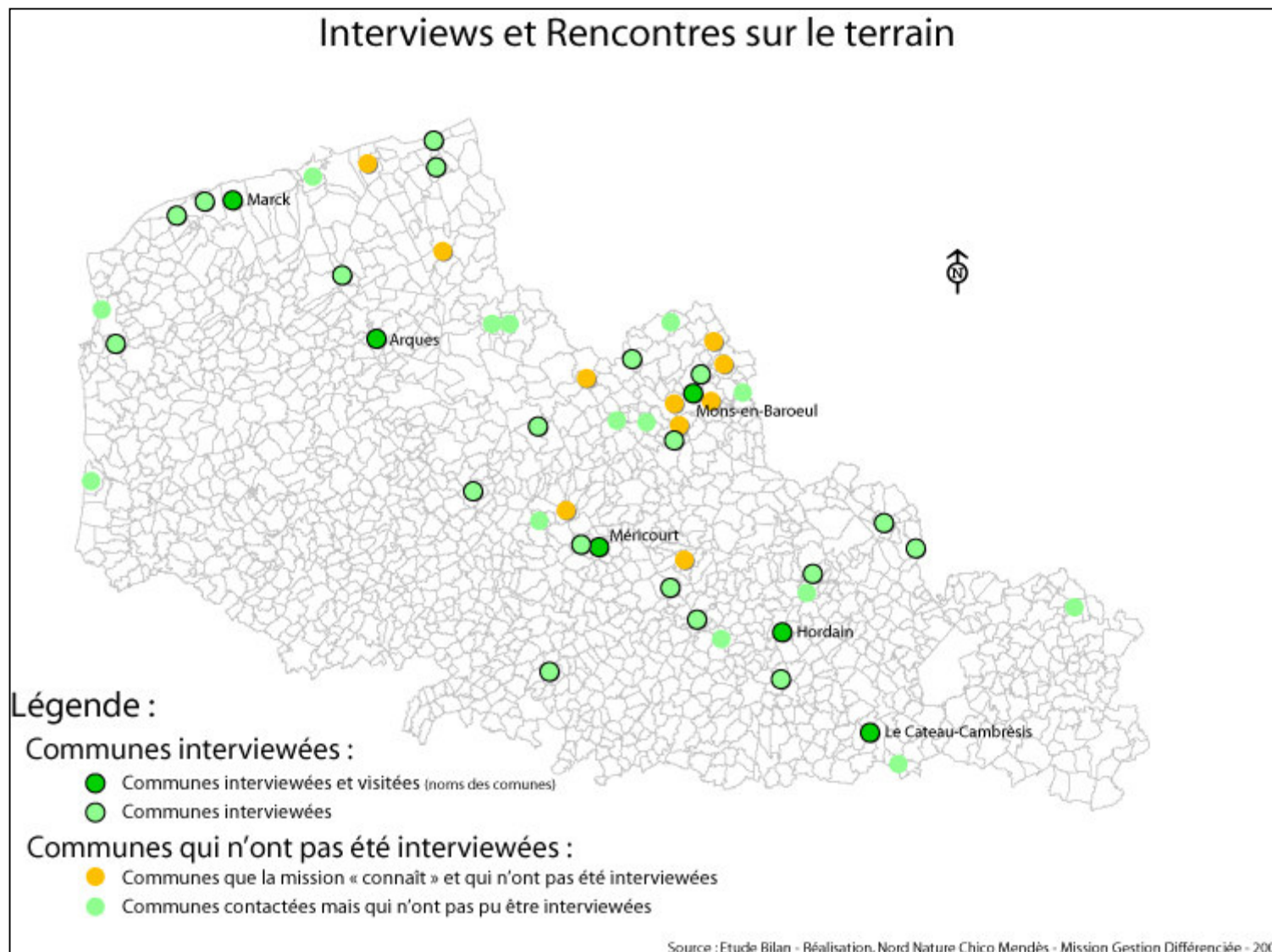


Figure 24 : Interviews et visites de terrains



2.2. LES ENTRETIENS TELEPHONIQUES

2.2.1. Déroulement des entretiens

Chaque interview a été réalisé à l'aide d'une fiche d'entretien divisée en 2 parties :

- une première partie qui permet de mettre en évidence, à partir du questionnaire, les points importants et les points qui posent question.
- une deuxième partie où l'on peut réaliser une prise de note sur l'entretien en lui même.

Afin de conserver une cohérence dans la démarche de l'étude bilan, l'interview s'est fait avec la personne qui avait répondu au questionnaire.

2.2.2. Conclusions sur les entretiens

44 communes ont ainsi été contactées et 30 d'entre elles ont été interviewées.

Les entretiens livrent tout d'abord une première conclusion concernant la méthode de travail de l'étude. En effet, les informations et les analyses qui sont ressorties du questionnaire ont toutes été validées par les entretiens.

Les questions ont donc été, dans leur grande majorité, bien comprises par les communes. Seule la question concernant le plan de gestion (*cf. annexe 5 - question 6*) a parfois fait l'objet de confusions. Certaines communes ont parfois pu associer le plan de gestion des espaces verts à d'autres types de documents de gestion (économie, budget, etc. ...).

Le questionnaire permet donc d'avoir une bonne vision globale des pratiques de gestion des espaces verts des communes enquêtées.

Ces entretiens ont également permis de préciser quelques points techniques concernant les pratiques de gestion :

- Il a par exemple été possible de préciser les espèces qui sont utilisées dans le fleurissement ainsi que les fournisseurs des semences, ou encore de connaître les caractéristiques du mulch (recyclage, lin, cacao...).
- Les interviews ont également mis en évidence que les plantes régionales utilisées sont généralement des arbres ou des arbustes (noisetier, cornouiller, chêne, frêne...).

2.3. LES VISITES DE TERRAIN

Après avoir convenu d'un rendez-vous avec l'interlocuteur des entretiens téléphoniques (souvent le responsable du service « espaces verts »), la phase de visites des communes a débuté. Les gestionnaires ont eu la possibilité d'illustrer les propos évoqués lors des entretiens (et dans le questionnaire) en faisant le tour des espaces verts de leur commune. Mais ces visites ne se limitent pas uniquement aux espaces verts ou naturels puisqu'elles permettent de replacer la démarche de gestion différenciée dans le contexte global de la commune. Ces visites ont donc mis en évidence :

- les points forts et ceux à améliorer
- les projets en cours ou futurs
- les réalisations innovantes
- les projets en interconnections avec celui de la gestion différenciée etc.

Ces visites ont également permis d'élargir le regard porté sur la commune, par rapport à la démarche de gestion différenciée.

2.4. LES FICHES : « RETOURS D'EXPERIENCES »

Ces fiches ont été réalisées à la fois grâce au questionnaire, aux interviews et aux visites de terrain.

Hordain est une commune rurale de 1200 habitants située au sud du département du Nord, entre Valenciennes et Cambrai. Le village fait partie de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

La visite des espaces verts de la commune s'est faite avec Monsieur Hervé Holin du Service Environnement, le 10 juillet 2007.

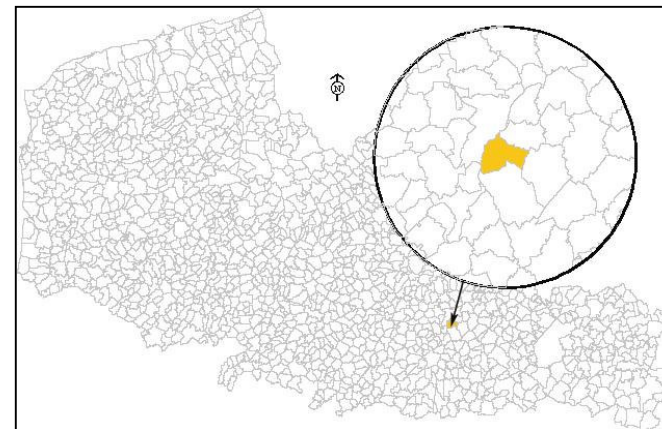
Hordain est une commune rurale soucieuse de son environnement et a ainsi entamé une démarche de développement durable sur l'ensemble de son territoire.

Par exemple, 80 % de son réseau électrique est enterré et le reste devrait l'être dans un futur proche. De ce fait l'ensemble des trottoirs ont été refaits en pavés auto-bloquants afin de pouvoir intervenir facilement sur les lignes souterraines.

Le paysage, dépourvu de pylônes et de lignes électriques, est parfaitement mis en valeur par les espaces verts et points de fleurissement du village. Hordain est une commune extrêmement fleurie et vise aujourd'hui sa 3^{ème} fleur.

Le service environnement, composé de 4 personnes, gère l'ensemble des espaces verts de la ville en gestion différenciée mais s'occupe aussi du mobilier urbain ou encore des déchets :

- Point de départ de la gestion différenciée à Hordain : une haie de 110 mètres formant une « trame verte » le long d'un mur (Aulne, Erable Champêtre, Cornouiller, Bouleau, Noisetier...). Cet espace planté laissé à évoluer est totalement inséré dans le paysage et cache à merveille le mur en béton. Il est borné par des petits piquets en bois et par une pelouse tondue qui est particulièrement utilisée par les riverains ou les centres aérés. Les haies de la commune sont en général laissées à évoluer avec peu de tailles. Un autre mur en béton sera également dissimulé par un espace en prairie de fauche ce qui, aidé du relief, dissimulera une bonne moitié du mur.
- Un gros travail a été fait sur la gestion de l'eau : le bâtiment des ateliers techniques récupère les eaux de toiture dans deux citernes enterrées de 13



000 litres chacune. Une autre cuve est en projet suite à l'extension des bâtiments techniques. Deux bassins de rétention d'eau sont également disponibles pour l'arrosage en cas de forte chaleur. L'un d'eux est à l'étude pour la plantation d'espèces végétales aquatiques qui créeront d'elles-mêmes un filtre biologique contre les pollutions et apporteront leur touche esthétique



- Les entrées du village ont reçu une attention particulière : les bords de route sont tondus à 2 cm puis, une tonte plus haute et enfin une zone en fauche tardive le long du fossé. Le fleurissement spontané est renforcé par quelques petites touches d'espèces horticoles. Les chemins « en terre » sont également tondus sur une bande de 2 m puis laissés en fauche tardive.

- Les nombreux massifs fleuris disséminés sur l'ensemble de la commune présentent beaucoup de plantes vivaces. Un gros travail créatif est fait sur le fleurissement : mise en valeur du patrimoine bâti et rural (récupération de matériels agricoles dans les fermes alentours...), utilisation de la technique de tressage de saules (petites yourtes, haies...), copie d'un site archéologique présent sur la commune et mise en scène, plantes grimpantes sur les clôtures...
- Il existe en périphérie de la commune une Zone d'Activités qui a été réalisée selon les objectifs « PALME »⁶, où l'on retrouve des espaces en prairies fleuries et un des bassins de rétention d'eau disponible pour la commune.
- Un travail est effectué avec l'école de la commune qui possède ses propres jardins : un potager et un jardin aromatique.



La démarche de gestion différenciée sur Hordain permet d'optimiser le temps de travail au maximum : par exemple le temps gagné sur la taille permet d'imaginer d'autres massifs et les périodes d'hiver sont utilisées pour

⁶ Association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités.

la restauration du matériel agricole ancien qui servira de mobilier pour le fleurissement et pour la plantation d'arbres et d'arbustes (53 chênes plantés cet hiver 2006-2007).

Les compétences de chacun sont utilisées par la commune : une étudiante en beaux arts, fleurit « graphiquement » les piliers de la médiathèque ou encore un stagiaire en bâtiment, restaure les murets d'anciens bâtis de la commune. Chaque année, 8 jeunes de la commune âgés de 18 à 20 ans travaillent 2 semaines pour l'arrosage des fleurs durant les mois de juillet et d'août.



Le Cateau-Cambrésis est une ville du département du Nord appartenant à la Communauté de communes du Pays de Matisse. La ville compte environ 7500 habitants.

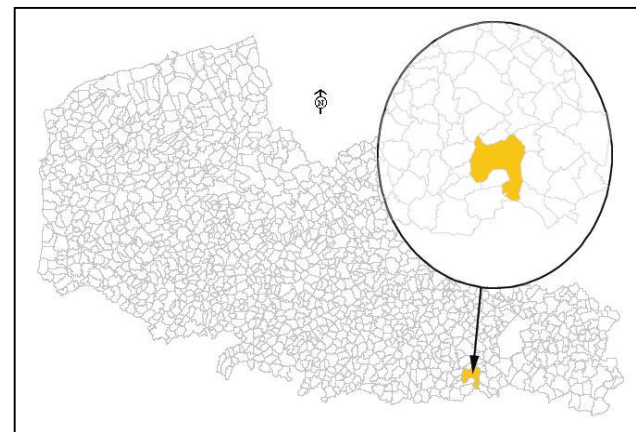
La visite des espaces verts s'est faite avec Madame Odile Mégueule, des services techniques municipaux, le 10 juillet 2007.

Le Cateau-Cambrésis est une ville assez minérale et sa situation topographique en fait une ville assez enclavée qui présente de nombreux talus. Les services municipaux ont décidé de les traiter de manière différenciée : une tonte en bas de talus (environ sur 1 mètre) et le reste laissé à évoluer.

Les entrées de villes sont également entretenues en gestion différenciée avec des semis de prairies fleuries. Ces mélanges assurent un fleurissement pérenne pendant 3 à 5 ans.

De plus, la ville présente quelques sites qui ont été laissés en prairie :

- Un site proche du collège a été laissé en prairie depuis deux ans. Cette prairie a évolué en une prairie fleurie d'une diversité exceptionnelle : carotte sauvage, tanaïs, achillée mille feuille, lotiers, vesce, orchidée... où l'on trouve également de nombreux papillons. Un chemin tondus a été aménagé pour permettre la promenade des collégiens.
- L'ancien site Chico Mendès, laissé en prairie, est devenu, en sous bois, un champ d'orchidées. Un chemin tondus a également été aménagé permettant aux écoles de la commune d'y mener des projets pédagogiques.



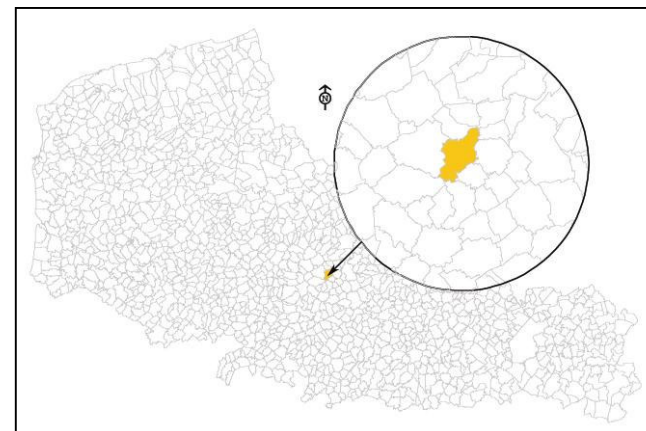
Des tas de bois ont été laissés sur place afin de permettre à la faune de s'y abriter et on trouve quelques troncs le long du chemin tondu permettant de s'asseoir. L'évolution du site est intéressante, il est constitué d'une mosaïque de milieux : milieux fermés arbustifs, milieux ouverts prairiaux, milieux hygrophiles...



Les nouveaux projets intègrent des principes de développement durable. Ainsi une haie de 4 rangées d'arbres et d'arbustes régionaux a été réalisée en pied de talus, le long de la nouvelle voie communale (VC 10) afin de recréer la haie initiale d'aubépines bordant les pâtures voisines. Cette voie de 300 m de long est actuellement en cours de réalisation.

Méricourt est une commune urbaine du département du Pas-de-Calais. La ville est située sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et compte près de 11 800 habitants.

La visite des espaces verts de la ville s'est faite avec Monsieur Gérald Bruneau, responsable du service espaces verts et environnement, le 19 juillet 2007.



Méricourt est une commune où la gestion différenciée se met en place petit à petit. Sur la commune cette phase de démarrage passe par diverses actions qui permettent de sensibiliser les élus et les riverains et qui préparent à une nouvelle vision des espaces verts. On observe par exemple :

- Le remplacement des bacs et des massifs de bégonias par du fleurissement de pleine terre et l'utilisation d'un mixe entre vivaces et annuelles.
- Mise en place de massifs de vivaces mulchés de paillettes de lin (sur la place de la mairie).
- Diminution des produits phytosanitaires et de l'utilisation de l'eau pour les massifs.
- Utilisation de semis de prairies fleuries sur un giratoire et d'un fleurissement champêtre le long d'une chapelle.
- Les haies sont laissées à évoluer et taillées moins régulièrement. On laisse également la végétation d'un rond point se développer.



L'organisation d'événements sur le développement durable est aussi un moyen efficace de sensibiliser et de faire évoluer les mentalités face aux problématiques des espaces verts. Ainsi, lors de la semaine du développement durable, un espace de pelouse à côté de l'école est laissé à évoluer et des chemins tondues sont réalisés dans la zone. En parallèle un spectacle avec les enfants de l'école a été organisé sur le thème du jardinier et de son rapport à la nature...



La gestion traditionnelle des espaces verts est encore bien présente dans les esprits des Méricourtois et les nouveaux aménagements proposés suscitent beaucoup de questionnements. Néanmoins, peu à peu, les projets intègrent l'environnement : la réalisation d'une médiathèque HQE⁷



Enfin, Méricourt possède un formidable potentiel de par son passé lié à la mine : l'ancien cavalier constitue une coulée verte qui pourrait être valorisée et aménagée (propriété du Conseil Général, ce cavalier est entretenu par une société d'insertion : actuellement fauche à la débrouailleuse manuelle).

⁷ HQE : Haute Qualité Environnementale

Mons-en-Baroeul est une commune urbaine du département du Nord. La ville se situe au cœur de Lille Métropole Communauté Urbaine et compte 23 000 habitants.

La visite des espaces verts s'est faite avec Monsieur Philippe Mas, responsable du service environnement, le 24 juillet 2007.

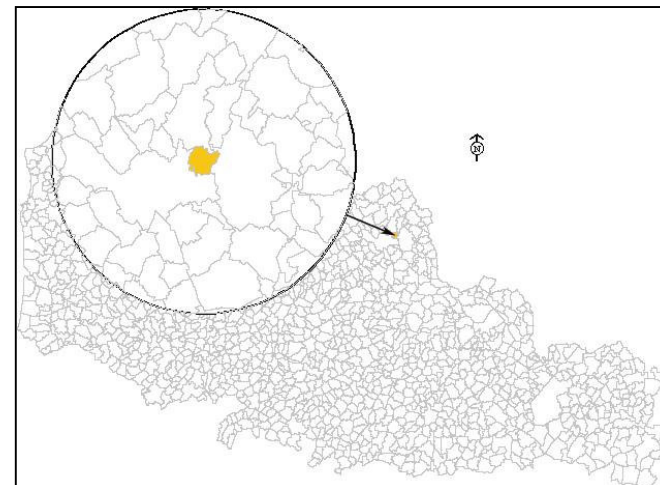
La gestion différenciée se met en place sur Mons-en-Baroeul depuis quelques années déjà.

Malgré une urbanisation importante (proximité des axes autoroutiers, métro, et un contexte relativement minéral), la commune possède un patrimoine arboré exceptionnel et un fort potentiel en matière de surface d'espaces verts (70 ha) mis en valeur par une gestion plus extensive.

De plus de nouveaux projets en lien avec la gestion différenciée verront le jour en 2008 notamment en périphérie du fort Mac Donald.

La ville possède quelques parcs très intéressants avec des profils bien différents :

- Le parc du Trocadéro : ce parc fermé présente un milieu de sous-bois remarquable où l'on retrouve toutes les strates de l'écosystème forestier. Il fait figure de réservoir de biodiversité et apparaît intéressant pour l'avifaune. Cet espace fait penser aux parcs romantiques du 19^{ème} siècle (ambiance de sous-bois, voûte en pierre ou béton...).
- Le parc des acacias : c'est un parc pour enfants qui a été totalement réaménagé par une entreprise de paysagistes sur le thème de la mer. Le relief et la végétation rappelle les dunes du littoral et les grilles du parc très



stylisées rappellent les clôtures en bois déformées par le vent. Tout le mobilier présent fait référence à l'ambiance marine : jeux pour enfants (bateau, baleines), poubelles en forme de manche à air de bateau...

- Le parc de la solitude : le parc est constitué de deux parties dont l'une d'elles, fortement boisée, est pour le moment fermée. Un Acacia foudroyé, véritable sculpture naturelle, a été laissé sur place et taillé en « totem ».
- Le site du fort de Mons ou Fort Mac Donald : le parc a été totalement restauré dans sa partie bâtie notamment. Il est à noter la présence d'un amphithéâtre végétal particulièrement intéressant. Les sièges comme les marches sont intégrés dans la végétation et le relief. Tout est disposé de manière harmonieuse et chaque siège est entouré d'une végétation luxuriante et changeante d'un siège à un autre.



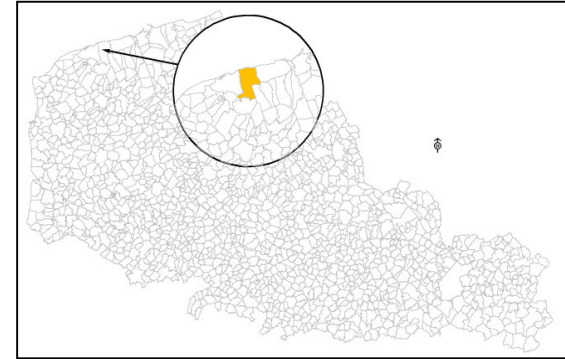
Les autres espaces verts sont aussi gérés en gestion différenciée et certains projets sont prévus :

- Les massifs sont peu à peu mulchés à l'aide de broyat d'élagage ou d'écorces de fèves de cacao. La commune diminue réellement son utilisation de produits phytosanitaires (acquisition de 3 désherbeurs thermiques, désherbage manuel...). La commune envisage l'achat d'un désherbeur à flamme équipée de bouteilles de 13 kg pour gagner un autonomie de travail.
- Le parking végétalisé du fort de Mons est également un bon exemple d'une alternative au parking minéralisé à outrance et peu esthétique. Les projets d'aménagements des espaces publics en cours ou à venir privilégient dorénavant ce type de matériaux drainants.
- Le boulevard Leclerc, grande zone de schiste, est en cours de végétalisation (reconquête du végétal sur le schiste). Une communication expliquant ce qui est fait sur cet espace a été engagée et doit se poursuivre.
- Courant 2008, l'espace de pelouse bordant le fort et la ligne de métro sera, par endroit, laissé en prairie de fauche.



Marck est une commune du littoral du Pas-de-Calais, toute proche de Calais. Cette proximité explique pour beaucoup le développement actuel de la commune qui compte déjà près de 10000 habitants.

L'urbanisation qui se concentrait jusqu'alors le long de l'ancienne nationale et autour des 2 hameaux a tendance à gagner sur l'espace rural (lotissements). L'essentiel du territoire reste néanmoins agricole. Le nord de la commune est constitué par une large bande littorale gérée par EDEN 62.



La visite des espaces verts s'est faite avec Monsieur Christian Devos, directeur des services techniques, le 29 août 2007.



En dehors de secteurs spécifiques (zone de frêt Transmarck, base de loisirs,...) la totalité des espaces verts publics (30 hectares) est entretenue directement (pas de sous-traitance) par les employés communaux, soit une quinzaine de personnes.

La gestion des espaces verts intègre progressivement les pratiques de gestion différenciée depuis 2005 à la fois dans l'optique de rationaliser les interventions et d'intégrer au mieux la prise en compte de l'environnement.

La gestion différenciée est mise en œuvre sur les espaces en place :

- Les abords de voiries font l'objet d'un important travail de fleurissement, en particulier le long de l'ancienne nationale (Avenue de Calais) où l'objectif est de briser l'aspect linéaire et passant. Par ailleurs, il est mené une politique de verdissement systématique de toute une série de petits espaces minéraux qui jalonnent les différentes voiries ainsi que des différentes places ou placettes de la commune.
- La gestion différenciée appliquée à ces espaces consiste à utiliser systématiquement du compost pour le paillage et à diversifier le fleurissement par la mise en place de bandes de gazon fleuri, en particulier en entrée de ville.
- Là où c'est possible, (bords de routes en zone agricole, fossés, talus,...) l'entretien des zones ouvertes est extensifié et la tonte cède la place à la fauche annuelle, voire au débroussaillage.

- On retrouve des pratiques similaires pour les massifs des équipements publics (mairie, écoles, ...) dont certains sont arrosés avec des eaux pluviales.
- Les terrains de sport et notamment le principal stade de la commune sont également des lieux d'évolution des pratiques. Les abords du stade sont constitués de plantations à base d'essences régionales dont les pieds sont paillés avec les déchets de tonte des pelouses. Le réseau de drainage des différents terrains converge vers des fossés d'infiltration, ce qui permet une meilleure gestion des eaux pluviales. Les tontes sont limitées, si bien que de nouvelles formations végétales apparaissent (prairies).



A plus ou moins long terme, il est prévu que la commune investisse de nouveaux espaces qui se prêteront bien à une véritable gestion écologique :

- Le plan d'eau du lotissement des Dryades qui servira de bassin de rétention naturel pour les eaux pluviales constitue déjà un milieu humide intéressant, notamment par ses berges en cours de colonisation par de nombreux végétaux aquatiques et amphibiens. Ce caractère sera renforcé et les secteurs les plus intéressants seront préservés.
- La Ferme Delmotte est une ancienne exploitation agricole dont la commune a fait l'acquisition afin de l'aménager en ferme pédagogique. Outre les anciens bâtiments, le site couvre une surface importante qui n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis plusieurs années. Ce lieu sera clairement orienté vers la nature, à la fois par les activités qui y seront menées que par sa gestion.



L'acquisition afin de l'aménager en ferme pédagogique. Outre les anciens bâtiments, le site couvre une surface importante qui n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis plusieurs années. Ce lieu sera clairement orienté vers la nature, à la fois par les activités qui y seront menées que par sa gestion.

L'exemple de Marck prouve qu'il est possible d'adapter, sans investir des moyens conséquents, la gestion des espaces verts afin que ceux-ci soient plus favorables au développement de la biodiversité et au respect de l'environnement. La mise en place de la gestion différenciée est une suite logique à la volonté, depuis plusieurs années, de rechercher des solutions pragmatiques faisant largement appel « aux moyens du bord ».

A

Arques est une commune de 9 457 habitants de l'Audomarois (Pas-de-Calais).

R

La visite des espaces verts s'est faite avec Monsieur Vincent Lebargy, responsable du service espaces verts, le 29 août 2007.

Q

A Arques, la mise en place de la gestion différenciée s'inscrit, comme il se doit, dans une démarche globale visant à prendre en compte les préoccupations environnementales à tous les niveaux de l'entretien des espaces verts.

Les applications de la gestion différenciée sont recherchées aussi bien pour les fleurissements d'entrée ou de centre-ville que pour des sites semi-naturels.

U

Dans le but de limiter le recours aux phytosanitaires, la plupart des techniques sont expérimentées : désherbage thermique des surfaces minérales, lutte intégrée, utilisation de plantes couvre-sol, paillage des massifs. Pour cette dernière techniques, plusieurs matériaux ont été testés. Au final, ce sont les fèves de cacao et les paillettes de lin qui semblent donner les meilleurs résultats.

E

Par ailleurs, le service espaces verts s'emploie à reconvertir certains sites en favorisant la mise en place de milieux diversifiés par un entretien plus extensif.

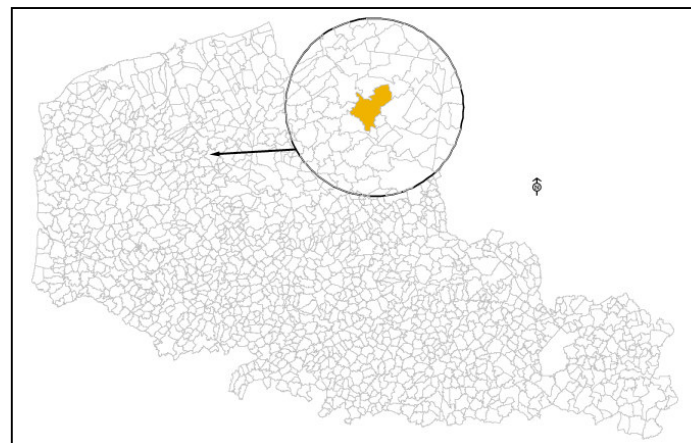
S

La gamme des végétaux utilisés accorde désormais une place plus large aux plantes indigènes. Dans les massifs, les annuelles cèdent peu à peu la place aux vivaces (30 % des fleurissements). Le recours aux mélanges fleuris se généralise, tant en accompagnement de voiries qu'en cœur d'îlot, voire en pied d'immeubles. Ces mélanges sont également constitués d'une bonne part de vivaces. L'objectif est d'arriver à une certaine pérennité de ces fleurissements.

La plupart des espaces verts de la communes sont concernés, à différents niveaux, par ces évolutions.

Certains sites se prêtent particulièrement à des expérimentations plus poussées :

- Le sites des Trois Etangs : diversification de la végétation aquatique, mise en place de mélanges fleuris dans un objectif de lutte intégrée dans un verger,...



- Espace pédagogique du quartier du Haut-Arques : Restauration d'un milieu humide en mare pédagogique, mise place de prairies de fauche, pâturage, valorisation écologique des boisements,...
- La Forêt des Enfants : Sur ce site de 4 hectares, 2 000 arbres ont été plantés (érables, cerisiers, frênes, noisetiers, saules,...). La fauche annuelle a permis le développement d'une prairie.

Enfin, dans un autre esprit, il faut mentionner la création récente de la Cité de la Garenne. Les espaces extérieurs de ce lotissement de plusieurs centaines d'habitations, ont été aménagés dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale. La ville est particulièrement vigilante dans les choix de végétaux pour l'ensemble des haies limitatives dont elle va jusqu'à assurer la plantation et l'entretien pour certaines. Mais surtout, cette cité offre un très bel exemple d'intégration des eaux pluviales. Les espaces verts s'articulent autour d'un ensemble de fossés, noues et bassins de rétention qui, au-delà de leur fonction hydraulique, offrent un cadre remarquable et sont autant de milieux permettant le développement de la biodiversité.



Pour mener à bien cette évolution vers la gestion différenciée, la commune ne néglige pas 2 axes fondamentaux :

- La communication qui passe par la pose de panneaux sur sites et d'articles dans le bulletin municipal
- La formation : l'ensemble du personnel concerné reçoit une formation sur les intérêts environnementaux de la démarche et sur les connaissances naturalistes qui en découlent.



CONCLUSION

S'appuyant sur une analyse quantitative (analyse statistique) complétée d'une analyse qualitative (interviews et visites de terrain), l'étude bilan de la gestion différenciée dans le Nord-Pas-de-Calais a permis de mettre en évidence les démarches régionales et de **faire un état des lieux en 2007** des communes connaissant et pratiquant la gestion différenciée.

Elle a également permis **d'évaluer l'impact de la Mission** sur la mise en place de la gestion différenciée et de visualiser **les axes futures d'intervention de la Mission**.

Concernant les communes, l'analyse statistique et l'interprétation des résultats a permis de mettre en évidence plusieurs points importants :

- La gestion différenciée est mise en place dans plus de 35 % des communes du Nord-Pas-de-Calais et dans plus de 75 % des communes qui connaissent la gestion différenciée.
- Ce mode de gestion plus extensif est applicable en milieu urbain mais aussi rural.
- Les communes « gestion différenciée » ont globalement bien pris en compte dans leurs pratiques les techniques alternatives (fleurissement, techniques de gestion, etc. ...).
- Il existe une dynamique de modification des pratiques « espaces verts » dans de nombreuses communes de la région vers un développement plus harmonieux (pratiques plus durables, demande de formation et de conseils, etc. ...).

L'analyse qualitative a permis de valider sur le terrain, les expériences remarquables en matière de Gestion Différenciée. Les communes de Le Cateau-Cambresis, Marck, Arques, Hordain, Méricourt et Mons-en-Baroeul ont su, chacune à leur manière et à leur échelle, appliquer les principes de la gestion différenciée.

Il en ressort une réelle volonté de préserver l'environnement et une grande passion pour leur métier.

Concernant la Mission Gestion Différenciée, l'analyse statistique et l'interprétation des résultats montrent que la Mission a réellement influencé la diffusion des principes de la gestion différenciée dans la région.

Cette analyse a révélé des axes importants sur lesquels la Mission devra mener ses actions futures : la sensibilisation des élus, la formation et le conseil.

Les journées de rencontre et d'échanges restent des événements particulièrement suivis par les communes et méritent d'être poursuivies.

La Gestion Différenciée se développe dans la région Nord-Pas-de-Calais mais connaît encore quelques freins : le manque de formation et de conseil en particulier vis à vis des élus.

La Mission et l'association Nord Nature Chico Mendes doivent poursuivre leurs actions de communication, de sensibilisation et de formation, afin de porter, par la gestion différenciée, la stratégie de trame verte et bleue régionale.



ANNEXES

Annexe 1 : le questionnaire
page 73

Annexe 2 : le courrier d'accompagnement
page 79

Annexe 3 : la plaquette de sensibilisation
page 80

Annexe 4 : la typologie des espaces verts
page 83

Annexe 5 : les résultats « bruts » du questionnaire
page 84





Annexe 1 : le questionnaire



LA GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DANS LES COMMUNES DU NORD PAS DE CALAIS Questionnaire d'enquête



Nom de la commune :

Département :

Service / Personne de référence (Nom, Statut, Adresse, Téléphone) :

.....

.....

Nombre de personnes du service :

Surface totale d'espaces verts (estimation) :

Typologie des espaces verts de la commune

1. Quels types d'espaces verts sont présents sur votre commune ?

- Parcs, jardins et squares
- Accompagnements de voies (voies de communication : voirie, voie ferrée, voie fluviale)
- Accompagnements de bâtiments publics (espace accessible au public ou non : mairie, caserne, musée)
- Accompagnements d'habitations
- Accompagnements des établissements industriels/commerciaux (abords de centre commercial et espaces verts des établissements sociaux et éducatifs)
- Terrains de Sports
- Cimetières
- Camping (terrains de camping-caravaning, aire d'accueil gens du voyage, villages vacances)
- Jardins familiaux
- Espaces naturels aménagés (surfaces avec mode d'entretien sommaire : forêt, prairies, plans d'eau, dunes)
- Arbres d'alignement (arbres le long des voies, seuls ou en groupe et structurant les voies)
- Établissements horticoles à vocation publique

Vous pouvez cocher plusieurs cases



Pratique de gestion des espaces verts

2. Connaissez-vous la gestion différenciée des espaces verts ?

- Oui Non

3. La gestion différenciée est-elle mise en place sur votre commune ?

- Oui (ou en cours) Non

4. Si oui (ou en cours), pour quelles raisons ?

- Préoccupations environnementales
 Optimisation des moyens (humains, financiers, matériels) Autres (précisez) :

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

5. Si non, pouvez vous en préciser les raisons ?

- Manque de moyens humains Manque de formation
 Manque de moyens matériels Gestion Différenciée en cours de réflexion
 Manque de moyens financiers Autres méthodes de gestion privilégiées
 Essai avorté Autres (précisez):

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

6. Votre commune a-t-elle mise en place un plan de gestion des espaces verts ?

- Oui Non

7. Qui décide du type de gestion des espaces verts ?

- Service Espaces Verts Service Environnement / Développement Durable
 Service Technique Elus Autres (précisez) :

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

8. Votre commune a-t-elle mis en place une démarche de type "Agenda 21 local" (Agenda 21, charte de l'environnement, charte du développement durable...) ?

- Oui En cours Non

Si oui ou en cours pouvez vous préciser :



9. Parmi ces techniques concernant le fleurissement, lesquelles utilisez-vous et à quelle fréquence ?

	Pas du tout	Un peu	Beaucoup
Plantes vivaces			
Plantes régionales			
Plantes annuelles			
Prairies fleuries			
Bulbes			
Plantes grimpantes			
Arbustes à fleurs			

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

10. Parmi ces techniques de gestion des espaces verts, lesquelles utilisez-vous ?

- Diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires
Si oui lesquels : Herbicides Insecticides Fongicides
- Désherbage alternatif
- Lutte intégrée
- Taille douce
- Mulch
- Plantes couvre-sol
- Récupération de l'eau de pluie
- Système d'arrosage intégré
- Tonte différenciée
- Fauche avec exportation (précisez la fréquence de fauche):

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

11. Participez-vous au concours des Villes et Villages Fleuris ?

- Oui Non

Si la gestion différenciée est mise en place sur votre commune, veuillez répondre aux questions 12 à 20 (sinon allez à la question 21)

12. Depuis quand la gestion différenciée est mise en place sur votre commune ?

_____ **Indiquer l'année**



13. Sur quels types d'espaces ?

- Sur l'ensemble du territoire communal
- Parcs
- Accompagnement de voies
- Itinéraires de randonnées
- Cœur de ville
- Lotissement
- Sites pilotes
- Zones d'activités
- Périphérie
- Friches
- ENS/ZNIEFF
- Autres :

Vous pouvez cocher plusieurs cases. Remarque : ENS = Espace Naturel Sensible - ZNIEFF = Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

14. Quelle est la part des espaces verts communaux en gestion différenciée ?

_____ *estimation*

15. Quels sont les acteurs de la gestion différenciée sur votre commune ?

- Régie municipale
- Entreprises / Prestataires
- Autres (précisez):
- Service Technique / Espaces verts
- Agriculteurs

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

16. Le personnel a-t-il reçu une formation spécifique "gestion différenciée" ?

- Oui
- Non

17. Si oui, par quel(s) moyen(s) ?

- Interne
- CNFPT
- Organisme de formation
- Autres (précisez) :

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

18. Comment la gestion différenciée est-elle perçue sur votre commune ?

	Bien	Mal	Indifférent	Je ne sais pas
Population				
Service Espaces verts				
Autres services municipaux				
Elus				

19. Avez-vous accompagné la mise en place de la Gestion Différenciée, d'une démarche de communication ?

- Oui Non

20. Si oui, par quels moyens ?

- Site Internet Visite guidée Bulletin municipal Presse locale
 Plaquette Exposition Panneaux d'informations sur site
 Autres :

Mission Gestion Différenciée - Nord Pas de Calais

21. Connaissez-vous la Mission Gestion Différenciée avant d'avoir reçu ce questionnaire ?

- Oui Non

22. Si oui, par quel(s) moyen(s) avez vous connu la mission ? (si non, allez à la question 27)

- Internet Colloque Revue/journal Bouche à oreille
 Plaquette Autres (précisez):

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

23. Depuis quand connaissez vous la Mission Gestion différenciée ?

_____ *Indiquer l'année*

24. La mission a-t-elle joué un rôle dans la mise en place de la gestion différenciée sur votre commune ?

- Oui Non

25. Si oui, pouvez-vous préciser les moyens mis en oeuvre par la mission :

- Conseils Échanges / Rencontres Documentation technique
 Sensibilisation Site Internet Autres (précisez) :

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

26. Parmi ces outils de sensibilisation proposés par la mission, lesquels utilisez vous et à quelle fréquence ?

	Pas du tout	Un peu	Beaucoup
Exposition			
Journées de rencontre			



Site Internet			
Virgule (lettre d'information)			

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Pour aller plus loin...

27. Etes-vous intéressé(e) par la démarche de la mission gestion différenciée ?

- Oui Non

28. Quels seraient vos besoins en matière de gestion différenciée ?

- Formation Conseils Échanges / Rencontres Guide technique Matériel
 Documentations Sensibilisation élus Sensibilisation population
 Autres :

Précisions éventuelles : _____

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

29. Pensez-vous à l'avenir intégrer la gestion différenciée dans les critères de vos futurs projets d'aménagements ?

- Oui Non

30. Votre commune fait-elle partie d'une intercommunalité qui pratique la gestion différenciée sur son territoire ?

- Oui Non (si oui précisez laquelle) :

31. L'espace ci-dessous est réservé pour vos éventuels remarques et commentaires





questionnaire

Annexe 2 : le courrier d'accompagnement

.ille



Etat des lieux de la gestion différenciée en Nord-Pas de Calais

La gestion des espaces verts est un enjeu important pour les collectivités et pour tous les acteurs ayant un impact sur ces espaces (gestionnaires, techniciens, élus, habitants...).

Ainsi depuis 1999, l'association **Nord Nature Chico Mendès** pilote la **Mission Gestion Différenciée Nord-Pas de Calais** pour sensibiliser à une gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement.

Après un premier bilan réalisé en 2000, nous souhaitons faire un état des lieux de la gestion différenciée dans notre région. **Nous réalisons donc une enquête, soutenue par le Conseil Régional et l'Europe (FEDER), afin d'analyser les pratiques « espaces verts » des communes du Nord-Pas de Calais.**

Nous pourrions ainsi répertorier les communes qui ont entrepris une démarche de gestion différenciée sur leur territoire et tracer leurs profils.

Nous porterons également une attention particulière aux autres communes afin de comprendre les éventuels obstacles rencontrés et de définir leurs attentes.

De plus, cette enquête nous permettra d'évaluer notre mission de sensibilisation et d'ajuster notre action en fonction des besoins des collectivités.

L'analyse de la situation régionale sera basée sur les réponses au questionnaire ci-joint.

Votre participation nous est précieuse pour que l'étude soit la plus représentative possible !

Merci de retourner le questionnaire rempli pour le 4 juin 2007
par fax ou par courrier à :



Association Nord Nature Chico Mendès
132 Rue d'Artois / 59000 Lille
Tel : 0320128500
Fax : 0320128501
contact@nn-chicomendes.org
http://nn-chicomendes.org

La Mission Gestion Différenciée est soutenue par :



F.E.D.E.R



de la MISSION Gestion Différenciée

Un concept

Des pratiques

Des applications

Les principes de la gestion différenciée

Aujourd'hui de plus en plus de collectivités mettent en place la gestion différenciée de leurs espaces verts. Mais en fait, qu'entend-on par gestion différenciée ?

Ce mode de gestion a pour objectif d'assurer un équilibre entre :

- l'accueil du public,
- le développement de la biodiversité,
- la préservation des ressources naturelles renouvelables.

Aujourd'hui, le besoin de nature est plus fort que jamais chez les citadins.

La gestion différenciée est une occasion d'offrir des espaces de proximité qui font la part belle à la nature en ville.

Choisir la gestion différenciée est un acte fort qui a des conséquences à court et à long terme sur l'amélioration du cadre de vie.

Une évolution des pratiques de conception et de gestion

Un des principes de la gestion différenciée est de varier et d'adapter l'entretien selon l'usage ou les intérêts écologiques et paysagers. Le plan de gestion permet ainsi de créer, dans un espace vert, plusieurs zones auxquelles on appliquera différents modes de gestion.

La gestion différenciée se traduit concrètement par des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé :

Effet bénéfique sur :

Technique	Eau	Air	Biodiversité	Energie
Plantation d'espèces locales	*		*	
↓ des traitements phytosanitaires	*	*	*	*
↓ des tontes		*	*	*
↗ des vivaces	*	*		*

Penser à aménager une petite zone

humide, une prairie fleurie ou une haie bocagère pour lier intérêts paysagers et préservation d'écosystèmes !

Des échelles et des territoires très variés

La gestion différenciée peut s'appliquer dans les milieux ruraux, urbains ou péri-urbains :

- **Dans les collectivités :** petites et grandes communes, intercommunalités, départements et parcs naturels... Tous les gestionnaires d'espaces sont concernés par la gestion durable des ressources et la protection de l'environnement.

- **Dans les zones d'activités et les parcs d'entreprises :** les espaces verts, collectifs ou privés. Ces extensions urbaines sont autant de trames vertes potentielles.

- **Dans les jardins privés :** quand la gestion différenciée franchit les clôtures privées, les jardins deviennent simples d'entretien, riches de biodiversité et naturellement beaux.

Plus de nature en ville, des ressources naturelles préservées, des paysages en mouvement...



Une mission régionale

La mise en place de la gestion différenciée demande une attention particulière sur la formation, la communication, et l'information du personnel et de la population.

Ainsi, notre équipe s'est donnée pour mission de :

- Animer un réseau régional d'expériences.
- Suivre et encourager les expériences locales.
- Informer, conseiller les porteurs de projets.
- Maintenir une veille sur l'actualité de la gestion différenciée en France et à l'étranger.

Nous développons des actions et des outils de sensibilisation :

- Organisation de journées de rencontre et d'échanges.
- Animation d'un site internet.
- Diffusion d'une lettre d'information.
- Diffusion d'une exposition.
- Réalisation d'études, documents techniques.

La Mission Gestion Différenciée est pilotée par l'association :



Nord Nature Chico Mendes
www.nn-chicomendes.org

Tél : 03.20.12.85.00
Fax : 03.20.15.85.01

Mail : contact@gestiondifferentiee.org

<http://www.gestiondifferentiee.org>

La mission gestion différenciée est soutenue par :



Document imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.



La gestion différenciée des espaces verts



Annexe 4 : la typologie des espaces verts de l'Association des Ingénieurs des Villes de France

- **Parcs, jardins et squares** : lieu de séjour à caractère horticole, la présence d'une clôture ne constituant pas l'élément déterminant de classement dans cette catégorie.
- **Accompagnement de voies** : toute voie de communication, que ce soit de la voirie ou une voie ferrée ou fluviale (ex : îlots, ronds-points, jardinières).
- **Accompagnement de bâtiments publics** : espace ayant pour fonction majoritaire l'accompagnement du bâtiment, qu'il y ait ou non l'accès du public (ex : mairie, caserne, musée).
- **Accompagnements d'habitations** : par exemple, HLM municipaux, résidence pour personnes âgées.
- **Accompagnements des établissements industriels et commerciaux** : abords de centre commercial, de zone artisanale ou industrielle.
- **Accompagnements des établissements sociaux et éducatifs** : par exemple, groupes scolaires, maisons de quartier, centres aérés, crèches, haltes-garderies ...
- **Sports** : rentrent dans cette catégorie les surfaces à destination des clubs sportifs et leurs abords (sauf surfaces couvertes).
- **Cimetières** : seules les surfaces gérées par le service des espaces verts sont prises en compte.
- **Camping** : espaces comprenant des structures d'accueil temporaire comme les terrains de camping caravanning, aire d'accueil des gens du voyage et les villages vacances.
- **Jardins familiaux** : il y aura lieu de distinguer les parcelles appartenant à la collectivité.
- **Etablissements horticoles** : établissements de production végétale à vocation publique.
- **Espaces naturels aménagés** : surfaces naturelles dont le mode d'entretien est plus ou moins sommaire comme les forêts, les prairies, les plans d'eau, ou les dunes ...
- **Arbres d'alignement** : ce sont les arbres situés le long des voies, seuls ou en groupe et structurant ces voies. Ils sont comptables à l'unité.

Annexe 5 : les résultats « bruts » du questionnaire

Voici les résultats obtenus pour chaque question :

1. Quels types d'espaces verts sont présents sur votre commune ?

Typologie des espaces verts	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	3	2,00%
Parcs, jardins et squares	102	68,00%
Accompagnements de voies (toutes voies de communication : voirie, voie ferrée, voie fluviale)	97	64,70%
Accompagnements de bâtiments publics (espace accessible au public ou non : mairie, caserne, musée)	109	72,70%
Accompagnement d'habitations	63	42,00%
Accompagnements des établissements industriels/commerciaux (abords de centre commercial et espaces verts des établissements sociaux et éducatifs)	36	24,00%
Sports	119	79,30%
Cimetières	128	85,30%
Camping (terrains de camping-caravaning, aire d'accueil gens du voyage, villages vacances)	12	8,00%
Jardins familiaux	42	28,00%
Espaces naturels aménagés (surfaces avec mode d'entretien sommaire : forêt, prairies, plans d'eau, dunes)	53	35,30%
Arbres d'alignement (arbres le long des voies, seuls ou en groupe et structurant les voies)	90	60,00%
Établissements horticoles à vocation publique	9	6,00%

Remarque : Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations (150) du fait des réponses multiples

2. Connaissez-vous la gestion différenciée des espaces verts ?

Connaissance de la Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Oui	70	46,70%
Non	80	53,30%
Total d'observations	150	100,00%

3. La gestion différenciée est-elle mise en place sur votre commune ?

Pratique de la Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Oui	30	20,00%
En cours	23	15,30%
Non	97	64,70%

4. Si oui (ou en cours), pour quelles raisons ?

Raisons de la pratique de la Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Préoccupations environnementales	49	92,45%
Optimisation des moyens	39	73,58%
Autres raisons	7	13,21%

Remarque : question qui concerne uniquement les 53 communes qui ont répondu « oui » ou « en cours » à la question 3 - Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations (53) du fait des réponses multiples.

Ci dessous, voici les autres raisons de la mise en place de la gestion différenciée citées par les communes :

- Développement touristique, Mise en valeur du patrimoine communal (1)
- Amélioration du cadre de vie (1)
- Très recommandé si participation au village fleuri (1)
- Esthétique, fleurissement (2)
- Volonté politique (1)
- Enjeux pédagogique (1)
- Enjeux pour la santé (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

5. Si non, pouvez vous en préciser les raisons ?

Raisons de la non-pratique de la Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	44	45,36%
Manque de moyens humains	51	52,58%
Manque de moyens matériels	29	29,90%
Manque de moyens financiers	42	43,30%
Manque de formation	40	41,24%
Gestion Différenciée en cours de réflexion	7	7,22%
Autres méthodes de gestion privilégiées	2	2,06%
Essai avorté	1	1,03%
Autres raisons	9	9,28%

Remarque : question qui concerne uniquement les 97 communes qui ont répondu non à la question 3 - Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations (97) du fait des réponses multiples.

Ci dessous, voici les autres raisons de la « non » mise en place de la gestion différenciée citées par les communes :

- Pas de volonté politique (2)
- Contexte local : petite commune rurale (2)
- Manque d'information, de connaissance et/ou d'exemples (5)
- Prise en charge par Communauté de communes qui détient la compétence espaces verts (1)
- Employé communal qui se charge de l'entretien (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

6. Votre commune a-t-elle mis en place un plan de gestion des espaces verts ?

<u>Plan de gestion</u>	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	8	5,30%
Oui	37	24,70%
Non	105	70,00%
Total d'observations	150	100,00%

7. Qui décide du type de gestion des espaces verts ?

Décideurs du type de gestion	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	8	5,30%
Service Espaces Verts	35	23,30%
Service Technique	29	19,30%
Service Environnement / Développement Durable	12	8,00%
Elus	119	79,30%
Autres	5	3,30%

Remarque : Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations (150) du fait des réponses multiples

Ci dessous, voici les autres décideurs du type de gestion :

- Espace Naturel Lille Métropole (1)
- Entreprises spécialisés (1)
- Communauté de communes du Ternois (1)
- Service cadre de vie (1)
- Volontaires (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

8. Votre commune a-t-elle mis en place une démarche de type "Agenda 21 local" (Agenda 21, charte de l'environnement, charte du développement durable...)?

Agenda 21	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	8	5,30%
Oui	11	7,30%
En cours	12	8,00%
Non	119	79,30%
Total d'observations	150	100,00%

Ci dessous voici quelques unes des démarches de développement durable des communes :

- Fiches d'actions locales par catégories
- Charte du cadre de vie
- Agenda 21 et plan vert
- Haute qualité 21

- Démarche par quartier
- Etc...

9. Parmi ces techniques concernant le fleurissement, lesquelles utilisez-vous et à quelle fréquence ?

	Pas du tout	Un peu	Beaucoup
Pas de réponse	1,3%		
Plantes vivaces	19,3%	51,3%	28%
Plantes régionales	44,7%	34,7%	19,3%
Plantes annuelles	16%	38,7%	44%
Prairies fleuries	59,3%	30,7%	8,7%
Bulbes	35,3%	38,7%	24,7%
Plantes grimpantes	59,3%	34,7%	4,7%
Arbustes à fleurs	23,3%	48%	27,3%

10. Parmi ces techniques de gestion des espaces verts, lesquelles utilisez-vous ?

Techniques de gestion	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	37	24,70%
Diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires	70	46,70%
Diminution herbicides	60	85,71%
Diminution fongicides	24	34,29%
Diminution insecticides	32	45,71%
Désherbage alternatif	48	32,00%
Lutte intégrée	9	6,00%
Taille douce	62	41,30%
Mulch	59	39,30%
Plantes couvre-sol	62	41,30%
Récupération de l'eau de pluie	25	16,70%
Système d'arrosage intégré	28	18,70%

Tonte différenciée	33	22,00%
Fauche avec exportation	38	25,30%

11. Participez-vous au concours des Villes et Villages Fleuris ?

Participation Villes et Villages fleuris	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	6	4,00%
Oui	57	38,00%
Non	87	58,00%
Total d'observations	150	100%

12. Depuis quand la gestion différenciée est-elle mise en place sur votre commune ?

<u>Année</u>	Nombre de citations	Fréquence
1989	1	3,00%
1993	1	3,00%
1995	2	6,10%
2000	4	12,10%
2001	1	3,00%
2002	1	3,00%
2003	3	9,10%
2004	5	15,20%
2005	6	18,20%
2006	4	12,10%
2007	5	15,20%

Remarque : le calcul des fréquences se fait à partir des 33 communes qui ont répondu à cette question.

13. Sur quels types d'espaces ?

Type d'espace en Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	12	22,64%
Sur l'ensemble du territoire communal	24	45,28%
Cœur de ville	3	5,66%
Périphérie	5	9,43%
Parcs	5	9,43%
Lotissement	0	0,00%
Friches	7	13,21%
Accompagnement de voies	8	15,09%
Sites pilotes	5	9,43%
ENS/ZNIEFF	5	9,43%
Itinéraires de randonnées	7	13,21%
Zones d'activités	2	3,77%
Autres	2	3,77%

Remarque : le calcul des fréquences se fait à partir des 53 communes qui ont répondu « oui » ou « en cours » à la question 3 (pratique de la Gestion Différenciée).

Ci dessous voici les autres espaces en Gestion Différenciée :

- Marais (1)
- Arboretum (1)
- Sources (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

14. Quelle est la part des espaces verts communaux en gestion différenciée ?

Part espaces verts en Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Moins de 10%	3	12%
De 10 à 20%	5	20%
De 20 à 30%	1	4%
De 30 à 40%	3	12%
De 40 à 50%	0	0%
De 50 à 60%	3	12%
De 60 à 70%	4	16%
De 70 à 80%	3	12%
Plus de 80%	3	12%

Remarque : les fréquences sont calculées à partir des 25 communes qui ont répondu à cette question.

15. Quels sont les acteurs de la gestion différenciée sur votre commune ?

Acteurs de la Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	12	22,64%
Régie municipale	15	28,30%
Entreprises / Prestataires	17	32,08%
Service Technique / Espaces verts	36	67,92%

Agriculteurs	4	7,55%
Autres	6	11,32%

Remarque : le calcul des fréquences se fait à partir des 53 communes qui ont répondu « oui » ou « en cours » à la question 3 (pratique de la Gestion Différenciée)

La somme des fréquences est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Ci dessous voici les autres acteurs de la Gestion Différenciée :

- Espace Naturel Lille Métropole (2)
- Equipes de réinsertions, structures d'insertions (2)
- Communauté d'agglomération du Douaisis (1)
- Association des jardiniers de France (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité

16. Le personnel a-t-il reçu une formation spécifique "gestion différenciée" ?

Formation	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	13	24,53%
Oui	16	30,19%
Non	24	45,28%

Remarque : le calcul des fréquences se fait à partir des 53 communes qui ont répondu « oui » ou « en cours » à la question 3 (pratique de la Gestion Différenciée).

17. Si oui, par quel(s) moyen(s) ?

Formateur	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	37	69,81%
Interne	5	9,43%
CNFPT	10	18,87%
Organisme de formation	6	11,32%
Autres	4	7,55%

Remarque : le calcul des fréquences se fait à partir des 53 communes qui ont répondu « oui » ou « en cours » à la question 3 (pratique de la Gestion Différenciée).

La somme des fréquences est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Ci dessous voici les autres formateurs :

- Associations, Association Nord Nature Chico Mendès (3)
- Comité Départemental du Tourisme (villes fleuries) (1)
- Lycée (2)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

18. Comment la gestion différenciée est-elle perçue sur votre commune ?

	Bien	Mal	Indifférent	Je ne sais pas
Population	42,50%	10,00%	15,00%	32,50%
Service Espaces verts	75,61%	0%	9,76%	14,63%
Autres services	38,10%	2,38%	19,05%	40,48%

municipaux				
Elus	72,50%	2,50%	2,50%	22,50%

Remarque : les pourcentages sont calculées à partir des communes qui ont répondu à cette question (entre 40 et 42 selon les catégories d'acteurs) – Chaque catégorie d'acteur représente 100 %.

19. Avez-vous accompagné la mise en place de la Gestion Différenciée d'une démarche de communication ?

Démarche de Communication	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	13	24,53%
Oui	27	50,94%
Non	13	24,53%

Remarque : le calcul des fréquences se fait à partir des 53 communes qui ont répondu « oui » ou « en cours » à la question 3 (pratique de la Gestion Différenciée).

20. Si oui, par quels moyens ?

Démarche de Communication	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	2	7,41%
Site Internet	2	7,41%
Visite guidée	6	22,22%
Bulletin municipal	21	77,78%
Presse locale	7	25,93%
Plaque	7	25,93%
Exposition	5	18,52%
Panneaux d'informations sur site	10	37,04%

Autres	4	14,81%
--------	---	--------

Remarque : le calcul des fréquences se fait à partir des 27 communes qui ont répondu « oui » à la question précédente.

La somme des fréquences est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Voici les autres moyens de communication :

- Discussion informelle sur le terrain (1)
- Sensibilisation (1)
- Participation des écoles (1)
- Conférence de presse (1)
- Réunion avec la population (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

21. Connaissiez-vous la Mission Gestion Différenciée avant d'avoir reçu ce questionnaire ?

Connaissance de la mission	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	4	2,70%
Oui	46	30,70%
Non	100	66,70%
Total d'observations	150	100%

22. Si oui, par quel(s) moyen(s) avez vous connu la mission ?

Moyens de connaissance de la mission	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	2	4,35
Internet	8	17,39
Colloque	23	50,00
Revue/journal	28	60,87

Bouche à oreille	16	34,78
Plaquette	23	50,00
Autres	8	17,39

Remarque les fréquences sont calculées à partir des 46 communes qui ont répondu « oui » à la question 21 (Connaissance de la mission)

La somme des fréquences est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Voici les autres moyens qui ont permis de faire connaître la mission

- Lettre d'informations la virgule (1)
- Comité Départemental du Tourisme (villes fleuries) (1)
- Mise en place d'un arboretum avec Nord Nature Chico Mendès (1)
- Courrier (1)
- Floralies Maubeuge (stand voisin) (1)
- Association « Les Blongios » (1)
- Participation stages avec CNFPT (1)
- Lille Métropole Communauté Urbaine (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

23. Depuis quand connaissez vous la Mission Gestion différenciée ?

Date de connaissance de la mission	Nombre de citations	Fréquence
1999	8	21,05%
2000	6	15,79%
2001	3	7,89%
2002	1	2,63%
2003	3	7,89%
2004	4	10,53%
2005	5	13,16%
2006	3	7,89%
2007	5	13,16%

Remarque : les pourcentages sont calculées à partir des 38 communes qui ont répondu à cette question.

24. La mission a-t-elle joué un rôle dans la mise en place de la gestion différenciée sur votre commune ?

Rôle de la mission	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	11	23,91%
Oui	22	47,83%
Non	13	28,26%

Remarque les fréquences sont calculées à partir des 46 communes qui ont répondu « oui » à la question 21 (Connaissance de la mission). On peut préciser que parmi 46 communes certaines ne pratiquent pas la gestion différenciée.

25. Si oui, pouvez-vous préciser les moyens mis en oeuvre par la mission

Moyens mis en oeuvre par la mission	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	1	4,55%
Conseils	10	45,45%
Échanges / Rencontres	18	81,82%
Documentation technique	14	63,64%
Sensibilisation	9	40,91%
Site Internet	4	18,18%
Autres	3	13,64%

Remarque : les fréquences sont calculées à partir des 22 communes qui ont répondu « oui » à la question 24 (Rôle de la mission dans la mise en place de la gestion différenciée).

Voici les autres moyens mis en œuvre par la mission :

- Visite de sites (1)
- Formation, animation (1)
- Rôle des enseignants (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

26. Parmi ces outils de sensibilisation proposés par la mission, lesquels utilisez vous et à quelle fréquence ?

Outils de sensibilisation	Pas du tout	Un peu	Beaucoup
Pas de réponse	23,91%		
Exposition	47,83%	28,26%	0%
Journées de rencontre	21,74%	39,13%	15,22%
Site Internet	39,13%	28,26%	8,70%
Virgule (lettre d'information)	28,26%	30,43%	17,39%

Remarque les fréquences sont calculées à partir des 46 communes qui ont répondu « oui » à la question 21 (Connaissance de la mission).

27. Etes-vous intéressé(e) par la démarche de la mission gestion différenciée ?

Démarche de la mission	Nombre de citations	Fréquence

Pas de réponse	22	14,70%
Oui	97	64,70%
Non	31	20,70%
Total observations	150	100%

28. Quels seraient vos besoins en matière de gestion différenciée ?

Besoin en matière de Gestion Différenciée	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	41	27,30%
Formation	51	34,00%
Conseils	64	42,70%
Échanges / Rencontres	38	25%
Guide technique	65	43,30%
Matériel	21	14,00%
Documentations	65	43,30%
Sensibilisation élus	56	37,30%
Sensibilisation population	44	29,30%
Autres	4	2,70%

Remarque : la somme des fréquences est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Ci dessous voici les autres besoins en matière de gestion différenciée :

- Kits plantation (1)
- Renseignements sur matériels spécifiques (où trouver le matériel) (1)
- Vidéos (1)
- Résultats, chiffres, exemples, réglementation... (1)

- Atelier sur flore et faune régionale (1)
- Affiches pour exposition 2007 (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.

29. Pensez-vous à l'avenir intégrer la gestion différenciée dans les critères de vos futurs projets d'aménagements ?

Intégration de la gestion différenciée dans les futurs projets	Nombre de citations	Fréquence
Pas de réponse	35	23,30%
Oui	93	62,00%
Non	22	14,70%
Total observations	150	100%

30. Votre commune fait-elle partie d'une intercommunalité qui pratique la gestion différenciée sur son territoire ?

Intercommunalité	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	42	28,00%
Oui	37	24,70%
Non	71	47,30%
Total observations	150	100%

Ci dessous voici la liste des intercommunalités citées dans le questionnaire :

- Lille Métropole Communauté Urbaine (12)
- Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut (3)
- Communauté d'agglomération du Douaisis (3)
- Communauté urbaine d'Arras (2)
- Communauté Urbaine de Dunkerque (2)
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (2)
- Communauté de l'Artois (1)
- Communauté de communes de la région de Bapaume (1)
- Communauté de communes de l'Hesdinois (1)
- Communauté d'agglomération du Calaisis (1)
- Communauté de communes OSARTIS (scarpe-sensee) (1)
- Communauté de communes du Sud Cambrésis (1)
- Communauté de communes du Ternois (1)

Remarque : le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de fois que le phénomène est cité.